

TUNISAIR : LE PLAN DE REDRESSEMENT PRÉSENTÉ À LA COMMISSION RELEVANT DE L'ARP



Une réunion consacrée au plan de redressement de Tunisair (2018-2020) s'est tenue, le 2 juillet 2018, au siège de la compagnie, en présence d'Elyes Mnakbi, Président Directeur Général, accompagné de Ali Miaoui, Directeur Général Adjoint de Tunisair et Hassan Amari, président de la commission spéciale de la réforme administrative, de la bonne gouvernance, de la lutte contre la corruption et du contrôle de la gestion de l'argent public au sein de l'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP), ainsi que des membres de la même commission.

Le PDG de Tunisair a insisté sur la nécessité de préparer le transporteur national pour affronter la concurrence, surtout après l'accord de principe sur l'Open Sky, conclu avec l'Union Européenne.

Ali Miaoui a présenté devant les députés présents, les réalisations de la compagnie, qui a, rappelons le, enregistré une croissance de 17,1% du nombre de passagers transportés, et de 34,22% de son chiffre d'affaires en 2017. Tunisair a également constaté une croissance de sa part de marché sur les aéroports tunisiens, de 39,8% en 2016 à 41,7% en 2017, a rappelé le DGA.

La compagnie table pour 2018, sur une croissance de 8,3% de son trafic passagers comparé à l'exercice précédent, sachant qu'au 30 juin, la croissance a atteint 10,5% par rapport au premier semestre 2017.

La parole a ensuite été donnée à Sami Beldi, Directeur Stratégie et Planification chez Tunisair, qui a présenté le diagnostic de la compagnie sur la période 2010-2017 et les orientations stratégiques dans le cadre du plan de redressement, ainsi que les engagements de la compagnie et le soutien attendu de l'Etat.

Source : TUSTEX